

Assemblée générale du 16 novembre 1874.

Présidence de M. L. G. DE KONINCK.

La séance est ouverte à 10 1/2 heures.

La parole est donnée au secrétaire-général, pour son rapport annuel.

Rapport du secrétaire-général.

Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'art. 33 de nos Statuts, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur l'état de la Société et sur ses travaux durant l'exercice qui vient de finir.

Il n'y a pas un an que nous nous réunissions pour la première fois, afin de constituer définitivement la *Société Géologique de Belgique*. Répondant à l'appel qui vous avait été adressé, vous accouriez nombreux vous ranger auprès du comité provisoire et, dès ce moment, l'avenir était assuré.

Le 18 janvier 1874, 182 membres étaient présents ou avaient envoyé leur adhésion. Le succès a été en grandissant, et la Société compte aujourd'hui 326 membres effectifs. La faveur avec laquelle a été accueillie l'idée de faciliter nos efforts en les groupant autour d'un centre est la meilleure preuve de l'utilité de notre institution.

Vous avez appelé aux places de membres honoraires prévues par les Statuts trente savants choisis parmi les illustrations de la science dans tous les pays. Malheureusement la mort nous a enlevé en quelques mois deux hommes

distingués entre tous, John Phillips, professeur à l'université d'Oxford, et Léonce Elie de Beaumont, secrétaire-perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. Vous avez choisi, pour remplacer le prof. J. Phillips, son compatriote, M. R. Godwin-Austen, dont les beaux travaux sur le système houiller sont particulièrement connus de beaucoup d'entre vous. Dans la prochaine séance, vous aurez à donner un successeur à l'éminent géologue qui vient d'être ravi à la France et au monde savant.

Sur la proposition du Conseil, vous avez décidé qu'il ne serait pourvu d'abord qu'aux deux tiers des places de membres correspondants prévues par nos Statuts. Pour trouver des noms distingués dans la science, nous n'avons que l'embaras du choix; mais il a semblé utile d'avoir quelques places en réserve, comme témoignages de reconnaissance pour des services rendus à la Société. Vos élections ne remontent qu'à quelques mois, et déjà nous avons eu le regret de perdre un jeune naturaliste à qui des travaux remarquables promettaient un brillant avenir, M. Bayan, conservateur des collections paléontologiques de l'Ecole des mines, à Paris.

Nos séances se sont tenues régulièrement, et elles ont été assez fréquentées, si l'on considère que nos membres sont répartis dans tout le pays et même à l'étranger, et que la plupart font partie d'autres associations scientifiques qui les retiennent un ou deux dimanches par mois. Quant à notre réunion extraordinaire, dont le siège avait été fixé à Marche, le temps détestable des jours qui l'ont précédée, nous a privé de la présence d'un bon nombre de confrères dont l'arrivée nous avait été annoncée. En revanche, beaucoup d'entre nous se sont trouvés à Mons, pour se joindre au Conseil, que vous aviez chargé de complimenter la *Société Géologique de France*, qui avait choisi cette ville pour sa session extraordinaire. Leur participation aux

excursions et aux séances de nos voisins pourrait, s'il en était besoin, fournir une ample compensation.

De nombreuses communications ont animé nos séances et alimenté nos *Annales*. Je vous demande la permission de les rappeler brièvement, dans un ordre plutôt méthodique que chronologique.

Après avoir confirmé par quelques fossiles le *parallélisme* établi, sur des caractères pétrographiques, *entre notre terrain ardennais et le terrain cambrien* du pays de Galles, j'ai cherché à expliquer par l'*allure* fortement plissée *du terrain cambrien de l'Ardenne, la disposition du massif devillien de Grand-Halleux*, qui ne paraît point plonger sous le système revinien, circonstance qui a conduit un éminent géologue allemand à repousser la distinction de ces deux formations. J'ai exposé à cette occasion la disposition remarquable du porphyre de Mairu, près Deville, qui empêche de le considérer comme une roche d'intrusion.

Diverses communications sont relatives au terrain devonien. D'après la carte de Dumont, une de ses divisions, les schistes gris fossilifères de Couvin, n'existerait que le long du versant septentrional de l'Ardenne. Il y a plusieurs années, ayant trouvé une calcéole en mauvais état parmi des fossiles recueillis à Angres par A. Toilliez, je communiquai cet échantillon à MM. Cornet et Briart, qui se trouvaient près des lieux, en les engageant à étudier un sujet si digne d'attention. Ces recherches ont été couronnées de succès, et nos habiles confrères nous ont fait connaître *la découverte du calcaire de Couvin et des schistes à calcéoles dans la vallée de l'Hogneau*. De son côté, M. Boulanger avait reconnu depuis longtemps, comme cela résulte d'une note de M. Ad. Firket, la présence d'une bande de *schistes gris*, entre les schistes rouges de Burnot et le calcaire de Givet, *au nord du massif devonien du Condroz*; mais il ne paraît pas y avoir recueilli de fossiles et n'avait point fait

connaître sa découverte. Il résulterait même des observations de M. Boulanger que l'étage en question existerait au nord de la bande silurienne de l'Entre-Sambre-et-Meuse, dans le bassin de Namur. J'aurais personnellement désiré m'en assurer sur les lieux, mais le temps m'a toujours fait défaut.

A cette occasion, notre savant président nous a fait connaître la présence de la calcéole en Espagne, où l'étage que ce fossile caractérise, n'avait jamais été constaté.

J'ai eu aussi l'occasion d'appeler votre attention sur *l'extension verticale de quelques fossiles devoniens réputés caractéristiques*. S'ils franchissent parfois les limites que nos catalogues leur assignaient, il n'en faut tirer aucune conclusion contraire à la paléontologie, mais seulement celle de garder certaine réserve sur tout classement qui ne reposerait que sur la présence d'une seule espèce.

M. L. G. De Koninck nous a aussi fait connaître les *fossiles carbonifères découverts dans la vallée du Sichon (Forez) par M. Jullien*, professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, dans une localité où la présence du terrain carbonifère n'était pas soupçonnée; et M. E. Vanden Broeck a attiré notre attention sur la *découverte d'une vraie nummulite dans le calcaire carbonifère de Namur*. A cette occasion, M. L. G. De Koninck nous a fait connaître la présence de nombreux foraminifères et entomostracés dans le calcaire du même âge de Flémalle.

De son côté, M. Ad. Firket, nous a présenté *quelques fossiles nouveaux du système houiller*.

Pour le terrain tertiaire, nous rappellerons particulièrement une *Note de M. Rutot sur une coupe des environs de Bruxelles*. Cette coupe, prise dans la tranchée du chemin de fer et rue des Deux-Tours, à Schaerbeek, montre parfaitement la composition de l'étage bruxellien; mais, en outre, elle offre ceci de remarquable que la base du sable calcaireux

est marquée par la présence de nombreux graviers avec beaucoup de dents de squales. Cette note nous a valu une communication de M. E. Hébert sur les relations de cette couche à dents de squales avec les assises correspondantes du bassin parisien.

A l'occasion de la coupe décrite par M. A. Rutot, j'ai eu l'occasion de faire remarquer que les sables jaune-verdâtre qui, çà et là, dans cette coupe comme en beaucoup de points du Brabant, terminent supérieurement la formation tertiaire, n'appartiennent pas à l'étage laekenien, comme on pourrait le croire à leur apparence de ravinement, mais au bruxellien, dont ils ne sont qu'une décoloration par infiltration. M. Vanden Broeck a confirmé cette idée par l'examen des fossiles microscopiques renfermés dans ces sables et les sables blanchâtres bruxelliens placés au même niveau. Notre confrère étend même cette conclusion à tous les sables jaune-verdâtre considérés comme laekeniens.

M. le baron O. Van Ertborn nous a fait connaître la présence des sables yprésiens à Audenarde, et il nous a communiqué des documents importants sur les *puits artésiens de la province d'Anvers*. Dans son rapport sur ce travail, M. E. Vanden Broeck nous a indiqué les fossiles qu'il a déterminés dans les échantillons recueillis par M. Van Ertborn.

Quelques notes, malheureusement fort incomplètes, ont été aussi fournies sur le sondage de Menin.

Burtin avait figuré une dent de poisson, des environs de Bruxelles, dont l'attribution générique était restée incertaine: notre savant confrère, M. P. Van Beneden l'a rapportée au genre *Notidanus*. Des dents analogues se rencontrent dans le sable heersien, d'après M. Rutot, qui les rapportait au genre *Glyphis*, comme Giebel l'avait fait pour des dents analogues de l'oligocène de Latdorf.

M. P. Van Beneden nous a aussi communiqué une découverte intéressante pour la connaissance de notre faune quaternaire, la présence en Belgique du grand cerf des tourbières de l'Irlande (*Cervus* [*Megaceros*] *hibernicus*).

Enfin, M. Briart nous a fait d'intéressantes communications sur les *puits naturels* du système houiller; M. Ad. Firket a signalé la *transformation régressive du schiste houiller en argile plastique*, et j'ai appelé l'attention des géologues et surtout des ingénieurs sur les variations de la déclinaison de la boussole suivant les diverses localités du pays.

La minéralogie a donné lieu à peu de communications. M. A. Rutot nous a fait connaître des *échantillons d'antrace de La Mure (Isère)*; et M. L.-L. De Koninck nous a montré d'intéressants cristaux de quartz et de barytine. Le même membre a appelé l'attention de la Société sur l'importance d'un catalogue raisonné des minéraux de la Belgique. La Société a cru que le moment n'est pas encore venu d'entreprendre un tel travail; mais ce moment viendra, et le zèle comme le talent de notre jeune confrère nous permettent d'attendre avec confiance de grands progrès dans cette direction.

Pour terminer ce sujet, il nous reste à rappeler la décision prise à l'égard des traductions. Un de nos confrères nous avait présenté la traduction d'un mémoire de M. Sterry Hunt sur la *Chimie de la Terre*. La Société a pensé qu'il valait mieux engager ses membres à communiquer des observations originales qu'à se livrer à des traductions, et elle a résolu la question de principe en ce sens.

Les publications de la Société ont paru régulièrement. Les procès-verbaux des séances ont été distribués aux membres effectifs résidant en Belgique, dans les trois semaines qui ont suivi chaque réunion. Il doit être rappelé

ici que ces procès-verbaux ne font pas partie des *Annales*, dont ils ne sont que des tirés à part, susceptibles de révision. Les *Annales* ont été distribuées graduellement en même temps que nos procès-verbaux. Notre premier volume sera prochainement terminé par le compte-rendu, fort court, de la session extraordinaire.

Jusqu'à présent, nous ne sommes entrés en relations d'échanges de publications qu'avec l'Académie de Belgique, la Société Malacologique de Belgique, la *Revue Scientifique* et le *Moniteur Industriel*, plus la Société impériale des Naturalistes de Moscou et l'Académie des Sciences exactes de Buenos-Ayres, celles-ci, grâce à l'obligeance prévenante de deux de nos membres honoraires. Aussitôt que notre premier volume aura paru, il sera adressé aux principales sociétés savantes de la Belgique et de l'étranger : nous espérons qu'il trouvera partout un bon accueil et nous vaudra de nombreuses relations, malgré son importance bien modeste. Nous avons d'ailleurs la confiance que la valeur de notre recueil ne fera que s'accroître : l'histoire de toute les sociétés nous en donne l'assurance.

Pour arriver plus tôt à cet heureux résultat, qu'il me soit permis de faire appel au zèle d'un grand nombre de confrères qui ont en mains les matériaux de communications plus ou moins importantes. Il n'est si petit fait qui n'ait sa valeur, et notre société a surtout pour but d'enregistrer une foule de documents semblables, restés ignorés jusqu'à présent, et qui, si l'on n'y prend garde, iront rejoindre dans l'oubli nombre de découvertes qui ne sont pas venues jusqu'à nous. C'est ainsi que notre littérature scientifique est remarquablement pauvre en documents sur nos mines métalliques.

Nous savons qu'un ingénieur n'est pas toujours libre de décrire le gîte qu'il exploite. Pourtant une publication de ce

genre présente plutôt des avantages que des inconvénients ; en tout cas, les obstacles auxquels nous faisons allusion ne peuvent être que locaux et momentanés ; aussi espérons-nous de ce côté surtout de grands progrès pour nos connaissances. Souvent, je le sais, il s'agit avant tout de *rompre la glace* ; mais l'opération n'est ni difficile ni dangereuse.

Je n'ai pas parlé des finances de la Société ; elles sont dans un état florissant, comme vous allez le voir par le rapport de M. le trésorier.

Sur la proposition de M. le président, l'assemblée vote des remerciements au secrétaire-général pour le zèle qu'il a déployé dans ses fonctions.

La parole est ensuite donnée au trésorier, pour communication des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé.

Comptes de l'année 1874.

RÉSUMÉ.

Recettes	fr. 4,860-00
Dépenses	» 1,850-45
Boni.	fr. 3,009-57

DÉTAIL DES RECETTES.

526 cotisations à fr. 15	fr. 4,890
7 » » en non-valeurs	fr. 105
6 » » en souffrance (1)	» 90
	<hr/>
	fr. 495 » 195
	<hr/>
	Restent fr. 4,695
1 cotisation à vie	» 150
1 » ne figurant pas au livre à souches	» 15
	<hr/>
	Total fr. 4860

(1) Cotisations de membres résidant à l'étranger.

Les membres effectifs qui habitent à l'étranger sont priés de faire parvenir leur cotisation, par mandat postal ou autrement, à M. R. Malherbe, trésorier, quai de la Batte, à Liège.

DÉTAIL DES DÉPENSES.

Impressions	fr. 1,608-00
Fournitures	» 29-75
Correspondance	» 50-70
Frais de recouvrement	» 65-15
Divers	» 98-85
Total	fr. 1,850-45

MM. Catalan, Gindorff et Fr. Dewalque sont désignés pour examiner les pièces justificatives des comptes qui précèdent.

M. le trésorier fait connaître le projet de budget, approuvé par le Conseil, pour l'exercice 1874-1875. Les prévisions sont une recette de fr. 4,700, des dépenses de fr. 3,000, dont 2,800 affectés aux impressions. L'excédant de recettes prévu est donc fr. 1,700 qui, ajouté au boni de l'exercice écoulé, constituerait une encaisse de fr. 4,709-57.

Après quelques observations sur le chiffre prévu pour les impressions, l'Assemblée approuve à l'unanimité ce projet de budget.

Sur le rapport verbal de MM. les commissaires chargés de l'examen des pièces justificatives, l'Assemblée approuve également les comptes présentés ci-dessus, et elle vote des remerciements à M. le trésorier.

Le secrétaire-général demande à l'Assemblée d'ajourner à l'an prochain le vote du règlement préparé par le Conseil en exécution de l'art. 37 des statuts. Il fait remarquer que, pour éviter des modifications ultérieures, il importe de laisser fonctionner quelque temps les dispositions provisoirement arrêtées. L'expérience des six mois écoulés est insuffisante. Ces raisons ont motivé une proposition du Conseil en ce sens, et l'Assemblée l'adopte sans observations.

Le 4^e objet à l'ordre du jour est la proposition du Conseil d'adhérer au projet d'une Fédération des Sociétés scientifiques de Belgique, projet dû à l'initiative de la Société Malacologique.

Après avoir donné lecture de la lettre de cette Société, le secrétaire-général entre dans quelques détails sur la constitution et le but de la Fédération.

Cette Fédération comprendrait toutes les sociétés indigènes cultivant les sciences naturelles et adhérant aux statuts. Ces Sociétés seraient reçues sur le pied d'une complète égalité et la Fédération projetée leur laisse toute leur liberté individuelle ; elle n'a pour but que de faciliter les rapports entre les corps constitués et entre les personnes adonnées à l'étude de l'histoire naturelle. Poursuivant le progrès et la diffusion des connaissances scientifiques, la Fédération, qui n'a point de siège fixe, tient annuellement une session dans une ville où est établie une Société, chargée d'organiser cette réunion. Non-seulement les membres des Sociétés fédérées y seront admis, mais encore les étrangers. Chaque Société ferait un rapport sur ses travaux depuis la réunion précédente ; ce qui permettrait d'obtenir réuni le sommaire de tout ce qui s'est fait dans le pays. Indépendamment des communications scientifiques des membres et des étrangers, la Fédération aurait à délibérer sur toute proposition intéressant le progrès des sciences, qui aurait été portée à l'ordre du jour de la session précédente. Dans ces sortes de questions, le vote aurait lieu par Société, chaque Société disposant d'une voix.

Déjà quelques Sociétés belges ont apprécié les avantages que peuvent procurer des relations de ce genre. Bien que bornées à des excursions en commun, ces réunions ont été jugées si avantageuses qu'elles ont inspiré le projet actuel.

L'exemple de nos voisins appuie encore plus le projet.

Chacun connaît l'importance et la grande influence du Congrès annuel des naturalistes et médecins allemands et surtout de l'Association britannique pour l'avancement des sciences ; et personne n'ignore que la France vient d'établir à son tour une Association pour l'avancement des sciences, Association qui prend chaque année plus d'importance.

M. Catalan croit qu'il vaudrait mieux constituer une Association sur le modèle de l'Association française que d'établir la Fédération projetée des Sociétés.

M. G. Dewalque répond qu'il espère que, dans un pays restreint comme le nôtre, la Fédération sera appelée à réaliser tout ce qu'on attend de l'*Association*, mais encore à faire plus et plus facilement. Il fait remarquer surtout que la Société n'est pas appelée à délibérer sur le meilleur moyen de répandre les connaissances scientifiques, mais seulement à accepter ou à rejeter la proposition de la Société Malacologique, qui, depuis les vacances, a reçu l'adhésion de près de la moitié des autres Sociétés du pays.

Ces observations amènent une longue discussion à laquelle prennent part MM. Houzeau, L.-G. De Koninck, De la Vallée-Poussin, Briart, Berchem, Heuschling, etc. A la suite de ces débats, la Société décide qu'elle accepte le principe de la Fédération et qu'elle se fera représenter à la réunion dans laquelle sera élaboré le projet de statuts de la Fédération. Le Conseil est chargé de désigner les délégués.

M. le président annonce ensuite une présentation de membre honoraire, en remplacement de M. L. Elie de Beaumont, décédé.

Avant de procéder aux élections pour le Conseil, l'Assemblée décide, sur la proposition de M. le secrétaire-général, que les noms des membres présents ne figureront plus aux *Bulletins* ; et, sur la proposition de M. Fr. Dewalque, elle décide que les feuilles volantes qui servaient aux listes de

présence, seront remplacées par un registre qui conservera les signatures des membres assistant à chaque séance.

On passe ensuite aux élections.

Au premier tour de scrutin, M. A. Briart est élu président pour l'année 1874-1875 par 70 voix sur 83 votants.

Un second vote a lieu pour quatre places de vice-présidents. Sont élus MM. De la Vallée-Poussin, Jochams et Bouhy. Un second scrutin étant demeuré sans résultat, il est procédé à un ballottage entre MM. Berchem et Houzeau : le premier l'emporte à une voix de majorité.

On procède ensuite à la nomination de cinq membres du Conseil.

Au premier tour, MM. F.-L. Cornet, J. Van Scherpenzeel-Thim, Gonthier et Witmeur obtiennent la majorité absolue.

Un deuxième scrutin donne la majorité à M. Gindorff.

M. De Koninck, président sortant, après avoir proclamé ces résultats, remercie la Société pour l'honneur qu'elle lui a fait en le choisissant pour son premier président, et il l'assure de son entier dévouement. Il cède ensuite le fauteuil présidentiel au nouvel élu, M. Briart.

M. Briart remercie l'Assemblée pour la haute distinction qu'elle vient de lui conférer. Il propose ensuite de voter des remerciements à l'honorable président sortant. Cette motion est accueillie au bruit des applaudissements.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président clôt l'Assemblée générale à midi et demi. La réunion continue en séance ordinaire.

Séance du 16 novembre.

La correspondance comprend :

1° Des lettres de remerciements de MM. Descloizeaux et Meeck, nommés membres correspondants.